



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# **Rapport annuel 2016**

## **du Conseil fédéral sur la participation de la Suisse au Conseil de partenariat euro-atlantique et au Partenariat pour la paix**

---

**Berne, le 22 mars 2017**

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Aperçu</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) et dans le cadre des formats souples</b>	<b>4</b>
2.1	Sommet de l'OTAN	4
2.2	Rencontres ministérielles de l'OTAN	4
2.3	Rencontres des chefs d'armée	4
2.4	Consultations politiques et rencontres des ambassadeurs	5
2.5	Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire	6
2.6	Visites bilatérales et conférences	6
<b>3</b>	<b>Coopération au sein du Partenariat pour la paix</b>	<b>8</b>
3.1	Coopération dans les domaines civils	8
3.1.1	Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense	8
3.1.2	Droit international humanitaire	8
3.1.3	Participation de la Suisse aux fonds d'affectation spéciale	8
3.1.4	Plans civils d'urgence	9
3.1.5	Coopération dans le cadre de la gestion des crises	9
3.1.6	Autres activités civiles	9
3.2	Coopération dans les domaines militaires	10
3.2.1	Amélioration de l'interopérabilité militaire	10
3.2.2	Coopération dans des domaines spécifiques	10
3.2.3	Offres en matière de formation et programmes régionaux de soutien	11
3.2.4	Coopération en matière d'armement et de recherche	11
<b>4.</b>	<b>Activités des centres de Genève</b>	<b>12</b>
4.1	Centre de politique de sécurité - Genève (GCSP)	12
4.2	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF)	12
<b>5.</b>	<b>Annexes</b>	<b>15</b>
5.1	Cours PPP en Suisse	15
5.2	Autres manifestations	18
5.3	Finances	19
5.4	Abréviations	20
5.5	Liens	20

## 1. Aperçu

Pendant l'année sous revue, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) s'est efforcée de faire avancer et de consolider sa réorientation stratégique décidée en 2014 en réaction à l'annexion contraire au droit international de la péninsule de Crimée par la Russie. Dans ce cadre, elle continue de mettre l'accent sur la défense collective et la dissuasion, mais inclut également le dialogue. Ainsi, le Conseil OTAN-Russie (COR) s'est, par exemple, réuni à trois reprises en 2016. Le dialogue avec l'Ukraine s'est lui aussi poursuivi dans le cadre de la Commission OTAN-Ukraine (COU). Afin de rassurer les alliés orientaux, l'OTAN a décidé de positionner quatre bataillons multinationaux dans les pays baltes et en Pologne, ce qu'elle appelle une *présence avancée renforcée*. Pour répondre aux besoins des alliés du sud de l'Europe, l'Alliance a approuvé une initiative qui vise à projeter la stabilité en soutenant les pays partenaires au sud et à l'est, notamment par des projets dans le domaine de la réforme de la sécurité et de la défense.

En juillet, un sommet de l'OTAN a eu lieu à Varsovie lors duquel les initiatives susmentionnées ont été approuvées et d'autres décisions prises. Ainsi, le processus d'adhésion du Monténégro à l'Alliance a officiellement démarré ; ce pays a d'ailleurs été invité à toutes les rencontres du sommet. Lors d'une réunion avec de hauts représentants de l'Union européenne (UE), une déclaration commune concernant un renforcement de la coopération dans différents domaines, dont ceux des menaces hybrides, de la cybernétique et des opérations, a été signée. Par ailleurs, la décision a été prise de poursuivre après 2016 la mission *Soutien résolu* en Afghanistan.

Pendant l'année sous revue, aucune rencontre ministérielle n'a eu lieu en format KFOR (Kosovo Force). La Suisse a toutefois régulièrement pris part aux consultations sur l'engagement au Kosovo, auquel elle participe avec un contingent militaire (Swisscoy). L'engagement de la KFOR dans son ensemble est qualifié de réussite et la contribution apportée par la Suisse est très appréciée.

En 2016, la Suisse a pris part à plusieurs réunions multilatérales au niveau des ambassadeurs. Ceux-ci ont notamment discuté des préparatifs du sommet de l'OTAN organisé à Varsovie et de la poursuite de l'engagement au Kosovo. Parallèlement, une nouvelle ronde d'entretiens annuels d'état-major s'est déroulée avec le chef de la division Affaires politiques et politique de sécurité de l'OTAN. Sur invitation de la Suisse, une conférence sur la coopération militaire au format de la plateforme d'interopérabilité a également eu lieu à Zurich.

Dans le volet militaire, la thématique de la résilience, à savoir la capacité générale de résister à des influences extérieures, était au premier plan. Vu l'évolution de la situation sécuritaire, les moyens de l'OTAN dans le domaine de la capacité de réaction rapide lors de situations de crise ont été renforcés. Dans ce cadre, la Suisse, l'OTAN et les autres pays partenaires ont pu partager leurs expériences sur différents sujets, notamment ceux de la sécurité énergétique et de la cybernétique.

Dans le cadre de sa collaboration active au sein du Partenariat pour la paix (PPP), la Suisse a continué sur sa lancée : l'armée et armasuisse ont profité de l'échange de connaissances et d'expériences ainsi que de la possibilité de participer individuellement à des cours et à des exercices. En outre, la Suisse a aidé certains Etats du partenariat en Europe de l'Est et du Sud-Est, dans le Caucase du Sud et dans l'espace méditerranéen à développer des structures démocratiques de sécurité et de défense, ainsi qu'à mettre en lieu sûr ou à détruire des munitions, des armes légères et des explosifs.

La Suisse a proposé aux Etats du partenariat 26 cours PPP, dont des cours des centres de Genève, sur les thèmes usuels : droit international humanitaire, coopération entre organes civils et organes militaires, instruction des sous-officiers, formation à la communication, désarmement et maîtrise des armements, entraînement alpin et formation générale en matière de politique de sécurité. L'offre des cours a été comparable à celle des années précédentes.

## 2. Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) et dans le cadre des formats souples

### 2.1 Sommet de l'OTAN

Le sommet de l'OTAN s'est tenu le 8 et le 9 juillet 2016 à Varsovie, en Pologne. Il a réuni les chefs d'Etat et de gouvernement des 28 pays alliés et du Monténégro, membre invité et désormais admis à toutes les réunions de l'Alliance. En outre, 24 pays partenaires étaient associés à différents titres et sous divers formats. De plus, les présidents du Conseil de l'UE et de la Commission européenne, de même que la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ont rencontré le secrétaire général de l'OTAN pour signer une déclaration commune.

Ce sommet a concrétisé la réorientation stratégique de l'Alliance décidée lors du sommet de 2014. Ainsi, quatre bataillons multinationaux seront déployés dans les pays baltes et en Pologne dans le cadre de ladite *présence avancée renforcée*. Par ailleurs, le dialogue avec la Russie continue dans le cadre du COR, lequel s'est réuni à trois reprises cette année.

L'accent a été aussi mis sur la projection de la stabilité au-delà des frontières de l'Alliance afin de faire face à la détérioration de la situation sécuritaire, notamment dans les régions méridionales, au Moyen-Orient, en Libye et au Sahel. Ainsi, l'Alliance a décidé de développer l'initiative de renforcement des capacités de défense lancée au sommet de 2014. Par ailleurs, les alliés entendent soutenir la Géorgie, l'Ukraine et la Moldavie dans la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité.

L'UE et l'OTAN ont signé une déclaration conjointe afin d'intensifier leur coopération dans les domaines des menaces hybrides, de la cybernétique, des opérations, des activités maritimes, de l'industrie de l'armement, des exercices et du renforcement de la résilience des pays partenaires à l'est et au sud.

Comme en 2014, la Suisse et d'autres pays partenaires ont été conviés à une réunion des ministres de la défense de l'OTAN dans le format de la plateforme d'interopérabilité. Les alliés et pays partenaires ont discuté des mesures et des possibilités d'amélioration de l'interopérabilité militaire. La Suisse était représentée par le secrétaire général adjoint du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Les pays alliés et partenaires participant à la mission *Soutien résolu*<sup>1</sup> en Afghanistan se sont rencontrés et ont décidé de poursuivre l'opération au-delà de 2016.

### 2.2 Rencontres ministérielles de l'OTAN

Pendant l'année sous revue, la Suisse n'a pas participé aux réunions ministérielles de l'OTAN. Cependant, la Mission suisse a fourni régulièrement des informations à la centrale concernant les sujets traités lors des rencontres de l'OTAN réunissant les ministres des affaires étrangères et de la défense. De manière générale, l'accent a été mis sur la défense collective.

Deux réunions ont eu lieu au niveau des ministres des affaires étrangères en 2016. Lors de la première rencontre, qui s'est déroulée en mai, le protocole d'adhésion du Monténégro a été signé par les 28 Etats membres de l'OTAN, permettant ainsi à ce pays de lancer officiellement le processus de ratification. Par ailleurs, le terrain a été préparé en vue de l'application de l'initiative visant à projeter la stabilité grâce à laquelle l'OTAN entend soutenir ses flancs oriental et méridional. La collaboration avec l'UE a également

---

<sup>1</sup> Mission d'appui militaire, hors engagements de combat, aux forces de sécurité afghanes

été abordée. La Suède et la Finlande, des pays partenaires qui ne font pas partie de l'Alliance, ont été invitées à la réunion des membres de l'OTAN avec l'UE. L'importance de continuer à soutenir financièrement l'Afghanistan a été réaffirmée et la mission *Soutien résolu* a été prolongée au-delà de 2016. La stratégie de l'OTAN face à la Russie a été confirmée, à savoir combiner le dialogue politique à la dissuasion militaire.

La deuxième réunion a eu lieu en décembre ; à cette occasion également, la question de l'initiative visant à projeter la stabilité a été abordée. L'OTAN a tiré un bilan de la collaboration avec le sud de l'Europe et a fixé des priorités en matière de coopération pour les prochaines années. L'ordre du jour incluait aussi la mission *Soutien résolu*, la collaboration avec l'UE et, après une longue pause, une rencontre de la COU concernant les mesures de soutien introduites ces dernières années en faveur de ce pays.

En 2016, trois réunions ont eu lieu au niveau des ministres de la défense. La rencontre de février a traité des progrès de la mise en œuvre du plan d'action *réactivité* (*Readiness Action Plan* ; RAP), lequel rassemble toutes les mesures militaires permettant à l'OTAN de réagir rapidement en cas de crise. Elle a également abordé les mesures de défense et de dissuasion concernant la Russie, la conduite de la guerre hybride et l'augmentation possible des prestations liées au renforcement des capacités de défense en faveur des pays limitrophes, au sud de l'Europe. Afin de soutenir la mission de l'UE en Méditerranée, les ministres de la défense de l'OTAN ont décidé d'engager cinq navires dans la mer Egée pour des missions de reconnaissance, d'observation et de surveillance des franchissements illégaux de frontière. Enfin, la coopération avec l'UE dans le domaine cybernétique a été lancée et la décision d'envoyer une personne de liaison auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a été prise.

La deuxième réunion des ministres de la défense, qui s'est déroulée en juin, s'est concentrée sur les thématiques du sommet de l'OTAN, notamment l'initiative visant à projeter la stabilité, la *présence avancée renforcée* et les efforts consentis actuellement par l'OTAN et l'UE dans le cadre de la coopération (cf. point 2.1).

En octobre, la troisième rencontre des ministres de la défense s'est penchée sur l'application des décisions prises en juillet lors du sommet de l'OTAN, en particulier pour la *présence avancée renforcée*, c'est-à-dire le stationnement de troupes multinationales dans la partie orientale de l'Alliance. Le soutien à la mission de l'UE en Méditerranée, concrétisé par l'opération *Sea Guardian*, a été confirmé.

La thématique de l'engagement de la KFOR au Kosovo n'a pas été abordée au niveau ministériel en 2016.

### **2.3 Rencontres des chefs d'armée**

Le chef des Relations internationales de la Défense, en sa qualité de représentant du chef de l'Armée, et le représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN ont participé à la rencontre de janvier et à celle de mai du Comité militaire de l'OTAN, qui ont réuni les chefs d'armée et les chefs d'état-major général. La séance de janvier s'est déroulée dans le format du groupe de conseil sur l'interopérabilité des partenaires (*Partner Interoperability Advocacy Group* ; PIAG, voir également 2.5), celle de mai dans le format de la plateforme d'interopérabilité.

Les discussions ont porté principalement sur le développement des instruments de l'OTAN en matière de coopération militaire avec les pays partenaires et sur les possibilités de stabiliser les régions fragiles.

### **2.4 Consultations politiques et rencontres des ambassadeurs**

Pendant l'année sous revue, le chef de la Mission suisse auprès de l'OTAN a participé aux quatre réunions des ambassadeurs auxquelles le secrétaire général de l'Alliance a invité la Suisse.

En avril, une rencontre s'est déroulée pour la deuxième fois dans le format de la plateforme d'interopérabilité. Au programme figuraient les préparatifs pour le sommet de Varsovie et les capacités des pays partenaires à contribuer à la stabilité régionale.

Une session plénière du conseil du fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane, présidée par le secrétaire général, s'est déroulée en mai. Ce dernier a mis l'accent sur la nécessité de continuer à soutenir les forces de sécurité afghanes pour la période 2017 à 2020. La dernière contribution de la Suisse à ce mécanisme date de 2010.

Une rencontre au format KFOR s'est tenue en novembre. Elle a permis de confirmer que les conditions définies pour un éventuel redimensionnement des capacités militaires déployées par l'OTAN avec ses partenaires n'étaient pas encore réunies. Le tour de table parmi les alliés et leurs partenaires a permis de dégager un large consensus sur la nécessité de poursuivre l'opération.

La dernière rencontre des ambassadeurs a été celle du Groupe directeur sur la coopération en matière de sécurité en Europe du Sud-Est (*South East Europe Security Cooperation Steering Group* ; SEEGROUP), en décembre. En cette même fin d'année, la Bosnie et Herzégovine a cédé la présidence du groupe à la Macédoine.

Outre ces rencontres formelles, sept dîners informels ont réuni le WEP-5<sup>2</sup> et de hauts représentants de l'Alliance, dont le secrétaire général délégué de l'OTAN, le président du Comité militaire et le représentant russe auprès de l'OTAN.

Pour mettre en valeur la contribution de la Suisse au partenariat à la faveur du vingtième anniversaire de son association, le chef de la Mission suisse auprès de l'OTAN a soutenu l'organisation de diverses visites et prestations des centres suisses d'excellence coopérant avec les services de l'Alliance (centres de Genève et Centre d'études sur la politique de sécurité de l'EPFZ).

## **2.5 Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire**

Pendant l'année sous revue, le Comité militaire au format CPEA ne s'est réuni qu'une fois, en novembre. Là aussi, la thématique de la défense collective figurait au cœur des discussions, en particulier la coopération entre organes civils et organes militaires, ainsi que la capacité générale à résister à des influences extérieures (résilience). La Suisse a pu apporter sa contribution notamment dans les domaines de la sécurité énergétique et de la cyberdéfense.

Les rapports au sujet de la KFOR constituent un thème récurrent du Comité militaire. Les contributions de la Swisscoy y sont, à chaque fois, évoquées positivement. Depuis sa création il y a 17 ans, la KFOR s'est adaptée à l'évolution de la situation. L'opinion majoritaire est qu'une nouvelle réduction de ses effectifs ne doit avoir lieu que sur la base de critères objectifs et non en fonction d'impératifs liés à un calendrier.

D'autres thématiques qui ont occupé les groupes de travail concernaient les expériences nationales réalisées par les partenaires lors de la préparation et de la participation à des engagements militaires internationaux, des projets visant à améliorer l'efficacité de la collaboration entre l'Alliance et ses partenaires, ainsi que des débriefings au sujet de manifestations importantes telles que le sommet de l'OTAN à Varsovie. La conférence sur la coopération militaire, qui s'est déroulée à Zurich en février 2016 à l'occasion des 20 ans de la participation de la Suisse au PPP, s'est révélée utile pour des discussions informelles entre l'Alliance et les pays partenaires (cf. point 2.6).

Une composante importante de la coopération pour la représentation militaire à Bruxelles est la collaboration dans le cadre du PIAG. Ce groupe informel, composé de l'Australie, de l'Autriche, de la Finlande, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède et de la Suisse, défend les intérêts communs de ces partenaires en matière de coopération avec l'OTAN. Le PIAG permet à la Suisse d'échanger des informations et de développer un ré-

---

<sup>2</sup> Autriche, Finlande, Irlande, Suède, Suisse

seau avec un petit groupe de partenaires qui ont souvent des intérêts similaires, même si le niveau de leurs ambitions diverge.

## **2.6 Visites bilatérales et conférences**

En février, l'Etat-major militaire international de l'OTAN a organisé à Zurich, pour la première fois, une conférence sur la coopération militaire. Etaient invités les représentants militaires adjoints des 28 pays membres de l'OTAN ainsi que les représentants des 25 Etats participant à la plateforme d'interopérabilité. En vue du sommet de Varsovie, les discussions ont porté sur le développement des instruments de coopération entre l'OTAN et les pays partenaires. Le souper de l'Etat hôte était placé sous le signe des 20 ans de la participation de la Suisse au PPP. Dans son allocution, le chef de l'Armée a souligné l'excellente collaboration avec l'OTAN ainsi que l'utilité du PPP pour toutes les parties.

Le Chef du DFAE a également rencontré le secrétaire général délégué de l'OTAN, M. l'ambassadeur Alexander Vershbow, le 13 juin 2016 en marge du International Security Forum à Genève. Les thèmes de discussion étaient le développement de l'OTAN suite au Sommet de Varsovie et les relations avec la Russie, ainsi que la participation suisse au PPP, particulièrement dans la perspective de la visite planifiée du secrétaire général de l'OTAN en Suisse.

Au mois de décembre, une délégation conjointe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et du DDPS, placée sous la conduite du chef de la division Politique de sécurité du DFAE, a accueilli à Berne le secrétaire général adjoint de l'OTAN chargé des affaires politiques et de la politique de sécurité, Son Excellence M. l'ambassadeur Alejandro Alvargonzález. Les entretiens ont notamment porté sur l'orientation future de l'OTAN et des partenariats après le sommet de Varsovie, en particulier dans le cadre de la modification de la situation sécuritaire en Europe.

### 3. Coopération au sein du Partenariat pour la paix

#### 3.1 Coopération dans les domaines civils

##### 3.1.1 Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense

En 2016 également, la Suisse a contribué à la réalisation du plan d'action du partenariat pour le développement d'institutions de défense afin de soutenir les processus de réforme de la politique de sécurité dans les Etats d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase du Sud et d'Asie centrale. La mise sur pied de structures transparentes et contrôlées démocratiquement dans le domaine de la sécurité et de la défense demeure une priorité du PPP. Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF) est l'instrument principal avec lequel la Suisse apporte des contributions dans ce domaine (cf. point 4.2).

La Suisse a poursuivi ses efforts en matière de lutte contre la corruption dans le domaine de la défense et de la sécurité. La troisième phase de l'initiative lancée en 2007 sous le nom de *Building Integrity* (développement de l'intégrité) continue de s'appuyer sur un fonds d'affectation spéciale codirigé par la Suisse, le Royaume-Uni, la Pologne, la Norvège, la Belgique et la Bulgarie. La contribution suisse se concentre sur trois domaines : la traduction du manuel du DCAF accompagné de recommandations<sup>3</sup> et le développement de celui-ci pour en faire un document de formation encore plus axé sur la pratique, la mise à disposition de plusieurs experts du Centre de politique de sécurité - Genève (GCSP) et du DCAF pour des missions de conseil et des cours, ainsi que l'octroi d'une aide financière générale au fonds d'affectation spéciale.

S'agissant de la réforme du secteur de la sécurité, il convient également de mentionner l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) sur les femmes, la paix et la sécurité. En 2016, la Suisse a de nouveau collaboré à un travail de révision de la politique de l'OTAN/PPP visant à mettre en œuvre cette résolution. Par ailleurs, la Commission consultative de la société civile sur les femmes, la paix et la sécurité a été créée afin d'aider l'OTAN à mieux inclure la société civile dans le cadre de nouvelles initiatives liées à ces domaines. La Suisse a également fourni une contribution financière à un projet relevant d'un fonds d'affectation spéciale destiné à la promotion des femmes au sein de l'armée jordanienne.

Enfin, la Suisse a, une nouvelle fois, dépêché un spécialiste du droit du DCAF pour un projet de l'OTAN visant à développer les capacités en Moldavie.

##### 3.1.2 Droit international humanitaire

Pendant l'année sous revue, la Suisse a renforcé son engagement en faveur de la formation au droit international humanitaire (cf. point 5.1). Le GCSP a créé un nouvel organe chargé de développer un programme *Security and Law* (sécurité et droit), le but étant de sensibiliser et d'instruire les décideurs internationaux et les militaires au droit international humanitaire ainsi qu'aux domaines juridiques connexes. Une première manifestation internationale a été organisée fin 2016. A moyen terme, annonce sera faite de l'établissement à Genève d'un centre de compétences reconnu par l'OTAN pour le droit international afin de contribuer à renforcer l'application du droit international humanitaire.

##### 3.1.3 Participation de la Suisse aux fonds d'affectation spéciale

Les fonds d'affectation spéciale PPP ont été mis en place par l'OTAN pour soutenir les Etats du partenariat dans les domaines de la gestion et de la sécurité des stocks, de la destruction de mines antipersonnel, d'armes légères, d'armes de petit calibre et de munitions conventionnelles, ainsi que dans celui de la réforme du secteur de la sécurité, dans

---

<sup>3</sup> Le manuel est actuellement disponible dans les langues suivantes : anglais, arabe, arménien, azéri, bosnien, dari, français, géorgien, roumain, russe, serbe et ukrainien.



laquelle s'inscrit également la lutte contre la corruption dans le domaine de la défense, mentionnée au point 3.1.1.

En 2016, la Suisse a soutenu des projets en Ukraine (destruction de munitions conventionnelles, d'armes de petit calibre et d'armes légères), en Jordanie (promotion des femmes au sein de l'armée jordanienne) et en Serbie (destruction des stocks excédentaires de munitions, mise en place d'une infrastructure de laboratoire et développement de capacités de surveillance systématique des munitions et d'analyse environnementale dans l'installation de démilitarisation de Kragujevac, certification par des tiers incluse). Par ailleurs, la Suisse a, conjointement avec l'Espagne, pris la tête d'un nouveau fonds d'affectation spéciale en Jordanie (développement de capacités de désarmement) et y a participé financièrement.

#### 3.1.4 Plans civils d'urgence

Les plans civils d'urgence de l'OTAN couvrent le soutien civil à des opérations militaires, le soutien aux autorités nationales en cas de catastrophes civiles, ainsi que la protection de la population contre des armes de destruction massive. Pendant l'année sous revue, le Comité des plans d'urgence dans le domaine civil (CEPC) a ouvert un processus afin d'établir un nouveau cadre de travail centré sur la résilience des sociétés et de l'infrastructure. Lancé par les alliés, ce travail inclut peu à peu les pays partenaires. A ce jour, la Finlande, la Suède et la Suisse y sont associées. Cette dernière a, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de la protection de la population et de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays, pris part à deux activités du CEPC en 2016.

#### 3.1.5 Coopération dans le cadre de la gestion des crises

Pendant l'année sous revue, la Suisse, soutenue par le GCSP, a organisé pour la première fois, à Schwarzenbourg, un cours sur la gestion des crises. Les participants provenaient de différents Etats membres de l'OTAN et pays partenaires.

#### 3.1.6 Autres activités civiles

Sur mandat du DFAE, le GCSP a organisé en septembre la cinquième édition des tables rondes de Zermatt concernant la sécurité dans l'espace Asie-Pacifique.

En outre, la collaboration avec le Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération, à Tallinn, a pu être approfondie en 2016. Dans le cadre d'un projet pilote, armasuisse a envoyé une experte auprès du centre pour une durée de six mois.

### 3.2 Coopération dans les domaines militaires

#### 3.2.1 Amélioration de l'interopérabilité militaire

L'armée utilise le PPP et ses instruments (exercices, cours, groupes de travail) afin d'échanger des connaissances et des expériences. Elle profite également du savoir des partenaires sur la doctrine et les procédures d'engagement ainsi que sur les exigences posées en termes de matériel, d'instruction, de personnel et d'organisation dans le cadre d'un engagement. L'Armée suisse a accueilli, en 2016 également, plusieurs ateliers concernant différentes thématiques militaires, notamment le développement de l'artillerie et la doctrine terrestre, ainsi que des conférences telles que la première conférence sur la coopération militaire (cf. point 2.6).

Le PPP est l'instrument central d'amélioration des compétences en matière de coopération militaire (interopérabilité) pour les fractions de l'armée qui doivent être en mesure de collaborer au niveau international (p. ex. Forces aériennes, SWISSINT). Des moyens interopérables et des procédures harmonisées sont indispensables à la coopération avec d'autres Etats, d'où l'importance que revêt la participation de l'armée à l'élaboration et au développement de normes communes. Dans cette lignée, la Suisse continue de participer

au processus de planification et d'examen (*Planning and Review Process* ; PARP). Lors de leurs entretiens, l'OTAN et la Suisse ont défini des objectifs de coopération non contraignants, en phase avec l'orientation de la politique suisse de sécurité et le processus de réforme de l'armée. Par ailleurs, des représentants de l'armée ont participé à des conférences de planification, telles que la conférence des partenaires militaires stratégiques ou la conférence des chefs Transformation (*Chiefs of Transformation Conference*).

La coopération multilatérale en matière d'instruction est importante pour l'armée, car elle lui permet d'améliorer sa capacité à collaborer dans des domaines spécifiques. Les cours et les modules de formation proposés par le partenariat sont donc utilisés principalement pour le perfectionnement du personnel professionnel et pour l'instruction militaire de spécialistes. Les exercices leur offrent la possibilité d'évaluer les compétences et capacités dont ils disposent, notamment les processus de conduite et de travail d'état-major, la doctrine et les procédures d'engagement, ainsi que les moyens techniques et la capacité à coopérer. L'armée utilise l'offre d'exercices en priorité pour enrichir sa propre expérience et améliorer sa capacité à coopérer militairement dans des engagements de promotion de la paix.

Egalement en vue de favoriser la coopération militaire et le partage de connaissances et d'expériences, l'Armée suisse a détaché temporairement quatre représentants auprès des quartiers généraux et institutions de l'OTAN : un officier auprès du Commandement allié Opérations (*Allied Command Operations* ; ACO) – le quartier général stratégique –, à Mons (Belgique), un autre auprès du Collège de défense de l'OTAN, à Rome (Italie), ainsi que deux sous-officiers supérieurs auprès de l'Ecole de l'OTAN, à Oberammergau (Allemagne).

### 3.2.2 Coopération dans des domaines spécifiques

Pendant l'année sous revue, les négociations avec l'OTAN en vue d'une adhésion au programme d'échange de données sur la situation aérienne (*Air Situation Data Exchange* ; ASDE) ont été poursuivies. Dans le cadre de ce programme, alliés et pays partenaires échangent leurs données de police aérienne filtrées selon des critères individuels. La participation à ce programme permettrait à la Suisse de conserver une vue d'ensemble de ce genre de données au moyen d'un seul et même canal, et ce d'autant que les Etats limitrophes de la Suisse, avec lesquels des accords bilatéraux existent, échangeront également leurs données de cette façon. Les intérêts et les obligations de la Suisse, en lien notamment avec la neutralité, sont préservés.

En 2016, la Suisse a commencé à participer au réseau de mission fédéré, permettant ainsi à l'Armée suisse de mieux se mettre en réseau avec des formations d'engagement multinationales en cas de besoin, par exemple dans le cadre d'engagements de promotion de la paix. Aucune obligation ne découle de cette participation.

### 3.2.3 Offres en matière de formation et programmes de soutien régionaux

La Suisse a organisé 26 cours PPP (cf. tableau au point 5.1). Ces derniers ont porté principalement sur l'instruction alpine, la formation à la conduite pour sous-officiers supérieurs, le droit international des conflits armés, la coopération entre organes civils et organes militaires, le déminage humanitaire et la formation à la communication. Dans la mesure du possible, les cadres sont formés selon le principe de la formation des formateurs.

Concernant la formation des cadres, l'Armée suisse (SWISSINT) et le GCSP participent notamment à la rencontre annuelle des commandants des centres de formation et d'entraînement des partenariats (*Partnership Training and Education Centres* ; PTEC). A la fois forum et réseau, cette rencontre permet d'échanger des informations et de partager des expériences dans le domaine de la formation.

En collaboration avec le GCSP, la Suisse a organisé, pour la huitième fois, la conférence annuelle d'officiers supérieurs sur la sécurité et la primauté du droit (*Annual Senior Offi-*

cers' Security and Law Conference). Cette conférence met l'accent sur la collaboration coordonnée entre organisations militaires, civiles et humanitaires lors de missions complexes.

#### 3.2.4 Coopération en matière d'armement et de recherche

La Suisse participe à des projets et forums de recherche de l'OTAN qui lui permettent d'échanger des informations et des expériences. Les activités effectuées dans le cadre des groupes de travail multilatéraux permettent de développer des compétences dans l'évaluation des technologies qui peuvent s'avérer cruciales lors de futurs projets d'acquisition. Elles renforcent l'expertise d'armasuisse et peuvent contribuer à la réduction des risques financiers et technologiques dans le cadre du cycle de vie du matériel militaire. La collaboration au sein de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie est assurée par armasuisse ainsi que par les instituts de recherche et les entreprises qu'elle a mandatés. Dans le domaine spécifique de la recherche, il n'est généralement possible d'accroître ses compétences efficacement que dans un cadre multilatéral, car la plupart des pays européens se concentrent presque exclusivement sur la coopération multilatérale dans le secteur économique-technologique. Souvent, la collaboration bilatérale n'est possible que dans certains secteurs de niche.

De plus, la participation à la Conférence des directeurs nationaux des armements et à ses groupes de travail permet de défendre les intérêts de l'armée et d'armasuisse dans le domaine de l'armement. Il s'agit principalement de développer et d'acquérir du matériel d'armement de façon économique, de réaliser des synergies et d'échanger des connaissances en matière de technologies militaires.

Un représentant d'armasuisse est présent à la Mission suisse auprès de l'OTAN, à Bruxelles, et des experts de l'armée et d'armasuisse participent à différents groupes de travail et projets afin de défendre les intérêts du domaine de l'armement auprès de l'OTAN. En outre, armasuisse entretient des rapports avec l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (*NATO Support and Procurement Agency* ; NSPA), à Capellen (Luxembourg). Les entreprises industrielles suisses actives dans les domaines de la sécurité et des technologies de défense peuvent participer à des projets de recherche industrielle de l'OTAN dans le cadre du Groupe consultatif industriel OTAN. Parallèlement, l'industrie peut aussi s'informer au sujet de projets actuels et de possibilités de coopération dans le cadre du Forum OTAN-industrie.

## **4. Activités des centres de Genève**

### **4.1 Centre de politique de sécurité - Genève (GCSP)**

Le GCSP est l'un des deux PTEC certifiés de Suisse. Son offre de formations comporte le cours d'instruction de huit mois sur la politique de sécurité, le cours de deux mois sur la politique européenne de sécurité ainsi qu'un cours de deux mois sur les nouveaux défis en matière de politique de sécurité. Depuis 1995, ces trois cours peuvent être suivis par des représentants des Etats membres de l'OTAN et des pays partenaires.

En 2016, le GCSP a proposé plus d'une cinquantaine de cours de courte durée répondant à des besoins en formation spécifiques, notamment des cours d'orientation pour les attachés de défense et les civils travaillant dans le domaine des relations internationales. Ces cours sont partiellement réalisés dans d'autres PTEC situés à l'étranger, les collaborateurs locaux bénéficiant du soutien du GCSP pour leur planification, leur réalisation et leur suivi.

Le cours annuel PPP à l'intention des officiers généraux (*Annual Senior Officers' Seminar, ASOS*), organisé par le GCSP, s'est tenu pour la neuvième fois à Genève.

Le GCSP a également organisé, pour la sixième fois déjà, le *Weapons Law and the Conduct of the Legal Review of Weapons Course*, à Genève.

En sa qualité de PTEC, le GCSP défend aussi ses intérêts dans le groupe des centres d'entraînement certifiés du PPP. Au sein du Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du PPP, le GCSP a participé activement à différents groupes de travail et a notamment coprésidé le groupe de travail sur les défis de sécurité émergents, constitué en 2012.

En 2016, le GCSP a fourni l'infrastructure nécessaire à la tenue de la conférence de trois jours du Forum international sur la sécurité à Genève. De plus, il a organisé, au profit de l'OTAN, un séminaire d'experts de plusieurs jours à Genève sur la thématique du développement durable dans un environnement fragile.

Le GCSP propose, avec son *Global Fellowship Initiative*, des séjours de plusieurs mois aux spécialistes de la sécurité et aux décideurs politiques. Des experts de l'OTAN profitent régulièrement de cette offre.

De plus amples informations sont disponibles sous [www.gcsp.ch](http://www.gcsp.ch).

### **4.2 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF)**

En 2016, le DCAF a poursuivi sa collaboration avec des Etats membres de l'OTAN et des pays partenaires dans l'espace de l'ancienne Union soviétique dans les domaines de la réforme et du contrôle démocratique des secteurs de la défense et de la sécurité ainsi que de la construction des institutions et du développement de l'intégrité.

Le DCAF a soutenu les activités du fonds d'affectation spéciale PPP consacré au développement de l'intégrité et à la réduction des risques de corruption dans le secteur de la défense en préparant l'élaboration d'un deuxième recueil sur les bonnes pratiques ainsi qu'un site internet.

Au niveau opérationnel, le DCAF, par une série de projets, a de nouveau soutenu la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité en Ukraine. Les lois sur le secteur de la sécurité, édictées lors d'une première phase de réforme achevée en été 2016, ont été publiées en ukrainien. En outre, le DCAF a établi des expertises concernant des projets de loi.

En Moldavie, en raison de l'évolution de la situation politique, des séminaires ont été organisés afin de discuter de la politique de défense actuelle et de la législation correspondante. De plus, le DCAF a continué de mettre un spécialiste du droit à la disposition des responsables de l'initiative de l'OTAN visant à renforcer les capacités de défense en République de Moldova.

Dans le Caucase, le DCAF a contribué à la réforme du secteur de la sécurité en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie en organisant des séminaires sur les bonnes pratiques. En Arménie, la collaboration avec le bureau de l'OSCE à Erevan, le Parlement, le ministère de la défense et la direction de la police a pu être poursuivie. En Azerbaïdjan, des manuels du DCAF sur la protection des droits de l'homme dans le secteur de la sécurité et le contrôle des services de renseignement et de sécurité ont été édités en azéri. En Géorgie, des manifestations visant à développer des capacités pour différents projets de réforme ont été organisées avec des représentants du Parlement ainsi que des secteurs de la défense et de la sécurité.

Au Tadjikistan, le programme sur les droits de l'homme et les droits civils dans le secteur de la sécurité s'est poursuivi, incluant également un projet de monitoring.

En Mongolie, les travaux liés à l'almanach sur la réforme du secteur de la sécurité ont été poursuivis et complétés par une étude sur les activités des entreprises de sécurité privées.

Le renforcement de la fonction dévolue à tout parlement de surveiller les secteurs de la défense et de la sécurité est un aspect central du travail du DCAF. Dans cette optique, outre le développement des capacités et le soutien apporté aux commissions et services parlementaires, la collaboration avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN revêt une grande importance. Des séminaires Rose Roth sur la sécurité régionale ont été organisés à Rabat, Kiev et Pristina. Par ailleurs, la traduction en ukrainien du vade-mecum *Contrôle et orientation* a été entamée.

Le groupe de travail consacré à la réforme du secteur de la sécurité, rattaché au Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du PPP, a été dirigé par le DCAF en 2016 également. En juillet, le guide *Teaching Gender in the Military* a été présenté officiellement à l'OTAN, à Bruxelles. Pour des raisons liées à l'actualité, le programme du groupe de travail a été élargi afin d'inclure notamment les aspects liés à la justice militaire.

Pendant l'année sous revue, le DCAF est resté à la disposition du Comité OTAN sur la dimension de genre (*NATO Committee on Gender Perspectives* ; NCGP) pour des prestations de soutien. Dans le cadre des fonds d'affectation spéciale de l'OTAN, le DCAF a soutenu, à titre de contribution de la Suisse, des projets en Jordanie (promotion de l'égalité entre hommes et femmes et traitement égal au sein de l'armée jordanienne) ainsi qu'en Mauritanie et en Irak (initiatives de renforcement des capacités de défense).

De plus amples informations sont disponibles sous [www.dcaf.ch](http://www.dcaf.ch).

## 5. Annexes

### 5.1 Cours PPP en Suisse

Cours	Organisation / réalisation	Participants / Etats
<p>PfP/UN-CMCoord Field Course</p> <p>Le cours a pour but de former le personnel humanitaire et des agents de coordination civilo-militaire de manière à ce qu'ils puissent assumer des tâches de coordination dans les régions en crise. La promotion adaptée et efficace des relations entre secteurs civil et militaire dans le domaine humanitaire doit permettre de renforcer l'efficacité des engagements d'aide internationaux.</p>	DDPS / BCAH (ONU)	21/19
<p>Basic Summer Mountain Training Course (BSMC)</p> <p>Ce cours alpin d'été propose aux participants une formation sur la thématique du mouvement et de la survie en haute montagne sous des conditions difficiles.</p>	DDPS	4/2
<p>Advanced Summer Mountain Training Course (ASMC)</p> <p>Ce cours alpin d'été propose aux participants une formation sur la thématique de l'organisation et de l'exécution d'opérations de recherche et de sauvetage.</p>	DDPS	5/4
<p>Information and Communication Technology Course (ICT)</p> <p>Cours d'introduction pour les militaires et le personnel civil sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication lors de missions de gestion de crise. Il donne aux participants un aperçu des nouveaux instruments et plateformes médiatiques permettant de rassembler, présenter, vérifier et transmettre des informations en situation de crise.</p>	DDPS	22/14
<p>Media and Communications Training, Basic Course (KOMKA 1)</p> <p>Ce cours de base est destiné aux officiers et collaborateurs civils pressentis pour travailler comme <i>public affairs / press and information officers</i>. Ils y apprennent à planifier, organiser et évaluer correctement des séances d'information à l'intention des médias dans des conditions difficiles, telles que lors d'opérations de soutien à la paix ou d'engagements d'aide en cas de catastrophe.</p>	DDPS	13/8
<p>Media and Communications Training, Advanced Course (KOMKA 2)</p> <p>Ce cours avancé est destiné aux officiers et collaborateurs civils qui ont déjà été engagés en tant que <i>public affairs / press and information officers</i> et qui sont pressentis pour travailler à un échelon supérieur. Ils y apprennent à conseiller et à guider les commandants dans la planification, l'organisation et l'évaluation de séances d'information à l'intention des médias dans des conditions difficiles.</p>	DDPS	16/13
<p>Introductory Course Peace Support Operations (ICPSO)</p> <p>Ce cours de base pour l'engagement en faveur de la paix vise à donner aux participants les principaux instruments et compétences et à les préparer à un engagement international sur le terrain.</p>	DDPS	32/6
<p>Non-Commissioned Officers Intermediate Leadership Course (NCO Intern), 2 cours</p> <p>Ce cours intermédiaire pour sous-officiers supérieurs permet aux participants d'apprendre à assumer un commandement à l'échelon d'une unité multinationale, à épauler et conseiller leurs supérieurs, ainsi qu'à promouvoir l'éthique à l'armée, tout en améliorant leurs capacités de conduite et de communication.</p>	DDPS	30/25 (avril)  30/18 (sept./oct.)
<p>Non-Commissioned Officers Advanced Leadership Course (NCO Adv), 2 cours</p> <p>Ce cours avancé pour sous-officiers supérieurs permet aux participants d'apprendre à assumer un commandement, à épauler leur commandant dans une formation multinationale à l'échelon du</p>	DDPS	31/21 (janv.)  44/23 (déc.)

Cours	Organisation / réalisation	Participants / Etats
<p>corps de troupe ou supérieur, ainsi qu'à mettre en place et à gérer un système de conseil dans un contexte international. Les participants améliorent leurs techniques de communication et apprennent à promouvoir l'éthique dans à l'armée.</p>		
<p><b>Ammunition Safety and Stockpile Management (ASSM)</b> Ce cours de base sur la sécurité et la gestion des stocks ainsi que sur la destruction de munitions stockées s'adresse à des personnes prévues pour des engagements qui travaillent déjà dans ce domaine ou qui occupent un poste de supérieur dans les ministères correspondants.</p>	DDPS/CIDHG	7/4
<p><b>Information Management System for Mine Action Training Course (IMSMA I), 2 cours</b> Ce cours de préparation à l'engagement est destiné aux experts de la gestion de l'information. Il permet aux participants d'approfondir leurs connaissances en matière de banques de données sur l'élimination des mines et des munitions non explosées, ainsi que d'apprendre à analyser et à interpréter la situation en s'aidant du système d'information géographique (SIG).</p>	DDPS/CIDHG	9/6 (mars)  11/7 (nov.)
<p><b>Information Management System for Mine Action Training Course (IMSMA II)</b> Ce cours de préparation à l'engagement et de perfectionnement est destiné aux experts chevronnés de la gestion de l'information. Partant des connaissances acquises lors du cours IMSMA I, les participants étoffent leur savoir dans le domaine des banques de données sur l'élimination des mines et des munitions non explosées. Ils apprennent à concrétiser les résultats de l'analyse des données dans le processus décisionnel.</p>	DDPS/CIDHG	12/7
<p><b>Application of International Mine Action Standards (IMAS)</b> Ce cours donne un aperçu des normes internationales en matière de déminage, en accordant une attention toute particulière à la mise en œuvre de ces normes dans les Etats concernés : application des normes internationales de l'action contre les mines (IMAS) aux normes nationales en la matière (NMAS).</p>	DDPS	17/14
<p><b>Mine Action Support Service Officer Course, 2 cours</b> En collaboration avec le Bureau des Nations-Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le CIDHG, les futurs spécialistes en logistique et en finances sont formés préalablement à leur engagement. Ce cours transmet aux participants des connaissances de base dans le domaine du déminage en mettant l'accent sur les prestations de soutien qui l'accompagnent (logistique, finances, administration).</p>	DDPS/CIDHG/ UNOPS	9/6 (juin)  10/8 (nov.)
<p><b>Mine Action Support Service Officer Course, Senior Level</b> Ce cours, organisé en commun avec le Bureau des Nations-Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le CIDHG, permet aux experts de la logistique et des finances de se perfectionner en vue de leur engagement. Il transmet aux participants des connaissances poussées sur le déminage et se concentre tout particulièrement sur les prestations d'appui relevant de ce domaine (logistique, finances, administration).</p>	DDPS/CIDHG/ UNOPS	11/8
<p><b>Swiss United Nations Military Observer Course (SUNMOC)</b> Ce cours d'introduction est destiné aux futurs observateurs en mission dans le cadre d'engagements de l'ONU. Outre la connaissance des structures internationales, il vise à améliorer l'aptitude à communiquer, à gérer les problèmes de sécurité et à interagir avec les médias.</p>	DDPS	36/11
<p><b>Integrated Mine Action Programmes for Better Results</b> Ce cours, organisé en commun avec le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF) et le CIDHG, permet aux représentants qualifiés de certaines organisations de se préparer en vue de leur engagement dans le domaine du déminage humanitaire en leur donnant une perspective intégrée de la structure à cinq piliers du</p>	DDPS/CIDHG/ UNICEF	19/2

<b>Cours</b>	<b>Organisation / réalisation</b>	<b>Participants / Etats</b>
démunage. Autres partenaires importants : le Service de l'action antimines des Nations-Unies (UNMAS) et le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD).		
<b>International Humanitarian Law and Military Ethics in Armed Conflicts</b> Ce cours de base sur les principes du droit international public et de l'éthique dans les conflits armés, destiné au personnel médical, met l'accent sur sa responsabilité particulière. Son objectif est de motiver les participants à promouvoir l'enseignement du droit international humanitaire et de l'éthique dans la médecine militaire dans leur pays.	DDPS	28/16
<b>Military Medical Personnel Course for the Balkan Area (MMPC)</b> Ce cours de préparation à un engagement dans les Balkans, en plus de permettre au personnel médical militaire de se perfectionner dans le domaine des mesures immédiates pour sauver des vies et des techniques invasives d'urgence, soutient en particulier ses participants dans l'élaboration de leur propre documentation d'instruction et d'entraînement.	DDPS	26/1
<b>ESC 20 – European Security Course</b> Ce cours annuel de deux mois est consacré aux questions de sécurité euro-atlantique dans le contexte international. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Il est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres Etats.	GCSP	20/20
<b>LISC 30 – Leadership in Security Course</b> Ce cours annuel de huit mois est consacré aux questions de sécurité régionale et mondiale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Il est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres Etats.	GCSP	24/24
<b>NISC 17 – New Issues in Security Course</b> Ce cours annuel de deux mois est consacré aux défis actuels et futurs de la sécurité globale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Il est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres Etats.	GCSP	22/21
<b>Annual Senior Officers' Seminar (ASOS), Genève</b> Ce séminaire annuel de trois jours est destiné aux officiers généraux et aux cadres supérieurs des ministères de la défense.	GCSP	26/18
<b>Defence Attaché Orientation Courses</b> Ces cours d'instruction d'une semaine sont destinés aux représentants des ministères de la défense qui sont engagés dans un environnement multilatéral. Proposés dans le cadre du PPP, ils sont dispensés à Genève, en Jordanie, en Bosnie et Herzégovine et au Sri Lanka. Ils sont également ouverts aux participants d'autres Etats des régions concernées. Les cours dispensés en Ethiopie et au Sénégal ne figurent pas dans les offres du PPP. Des représentants des nations de l'OTAN et du partenariat y participent cependant.	GCSP	176/76
<b>Weapons Law and Weapons Review Training Course</b> Ce cours est destiné à des juristes ainsi qu'à d'autres collaborateurs étatiques engagés dans l'évaluation des bases juridiques afin d'affiner leur compréhension et de leur permettre de garantir le respect des lois par les différents Etats.	GCSP	11/11



<b>Cours</b>	<b>Organisation / réalisation</b>	<b>Participants / Etats</b>
<p data-bbox="256 226 979 286">International Course on Risk and Crisis Management : Responding to Crisis in the 21st Century</p> <p data-bbox="256 293 979 374">Ce cours d'une semaine traite de la gestion des risques et des crises ainsi que de leur impact sur la sécurité globale, notamment les défis actuels et futurs.</p>	GCSP/OFPP	22/17

## 5.2 Autres manifestations

<b>Manifestation</b>	<b>Organisation / réalisation</b>	<b>Participants / Etats</b>
5 <sup>th</sup> Zermatt Roundtable on Current Security Issues in the North Pacific Region, Zermatt	DFAE, GCSP	27/9

### 5.3 Finances

<b>Activités du DDPS</b>	<b>Montant (en CHF)</b>	<b>Activités du DFAE</b>	<b>Montant (en CHF)</b>
Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	903 604	Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	340 208
Participation de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	585 071	-	-
Projets de coopération (fonds d'affectation spéciale PPP, formation)	1 341 198	Projets de coopération (fonds d'affectation spéciale PPP, formation)	220 000
Délégations (Mission suisse auprès de l'OTAN, à Bruxelles, et militaires de carrière en poste à l'OTAN)	564 519	-	-
<b>Dépenses du DDPS</b>	<b>3 394 392</b>	<b>Dépenses du DFAE</b>	<b>560 208</b>
<b>Dépenses totales en 2016</b>			<b>3 954 600</b>

## 5.4 Abréviations

<b>Abréviation</b>	<b>Désignation</b>
ACO	Commandement allié Opérations
ASDE	Air Situation Data Exchange (échange de données sur la situation aérienne)
ASOS	Annual Senior Officers' Seminar (séminaire annuel à l'intention des officiers généraux)
CEPC	Comité des plans d'urgence dans le domaine civil
CIDHG	Centre international de déminage humanitaire - Genève
CPEA	Conseil de partenariat euro-atlantique
DCAF	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
GCSP	Centre de politique de sécurité - Genève
KFOR	Kosovo Force
NCGP	Comité OTAN sur la dimension de genre
NCO	Non-commissioned officer (sous-officier)
NSPA	Agence OTAN de soutien
OFPP	Office fédéral de la protection de la population
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PARP	Processus de planification et d'examen
PIAG	Partner Interoperability Advocacy Group (groupe de conseil sur l'interopérabilité des partenaires)
PPP	Partenariat pour la paix
PTEC	Centres de formation et d'entraînement des partenariats
SWISSINT	Centre de compétences de l'Armée suisse pour les engagements à l'étranger
WEP	Partenaires d'Europe occidentale

## 5.5 Liens

Partenariat pour la paix (PPP), site suisse	<a href="http://www.pfp.admin.ch">www.pfp.admin.ch</a>
Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève	<a href="http://www.dcaf.ch">www.dcaf.ch</a>
Centre de politique de sécurité - Genève	<a href="http://www.gcsp.ch">www.gcsp.ch</a>
Mission suisse auprès de l'OTAN	<a href="http://www.eda.admin.ch/nato">www.eda.admin.ch/nato</a>